

Communiqué de presse

Constellium annonce un placement secondaire par l'actionnaire cédant

Amsterdam, le 5 février 2014 - Constellium N.V. (NYSE et NYSE Euronext : CSTM) (« Constellium » ou la « Société ») a indiqué ce jour qu'une société affiliée à Apollo Global Management, LLC (NYSE:APO) (l'actionnaire cédant) a accepté de céder environ 25,000,000 d'actions ordinaires de catégorie A de la Société, dans le cadre d'une offre de placement garanti. La Société ne cédera aucune action dans le cadre de cette offre et ne recevra aucun produit du placement proposé. Goldman, Sachs & Co. agira en qualité d'établissement garant de l'offre. En relation avec le placement, la Société, les membres du Conseil d'administration, dirigeants et certains actionnaires de la Société ont consenti à ne proposer ni vendre aucune action ordinaire de catégorie A de la Société pour une période de 30 jours à partir de la date du présent document, sous réserve de certaines exceptions.

Une déclaration d'enregistrement préalable (notamment un prospectus) liée aux actions ordinaires de catégorie A a été approuvée (effective) par la « Securities and Exchange Commission » (« SEC »). L'offre est faite exclusivement sur la base d'un prospectus. Un supplément au prospectus lié à l'offre sera enregistré auprès de la SEC. Le prospectus final, une fois disponible, pourra être obtenu auprès de : Goldman, Sachs & Co., Prospectus Department, 200 West Street, New York, NY 10282 ; par téléphone : +1-866- 471-2526 ; facsimile : +1-212-902-9316 ; ou par email : prospectus-ny@ny.email.gs.com.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat de valeurs mobilières et aucune vente de ces valeurs mobilières n'interviendra dans un État ou un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale sans qu'il ait été préalablement procédé à un enregistrement ou obtenu une autorisation conformément à la réglementation boursière applicable dans l'État ou du territoire en question.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen (chacun, un «Etat Membre Concerné») ayant transposé la directive 2003/71/CE telle que modifiée (la «Directive Prospectus»), aucune offre au public des valeurs mobilières offertes dans le cadre de cette opération n'a été ni ne sera effectuée. Néanmoins, une offre des valeurs mobilières pourra être effectuée à tout moment dans un État Membre Concerné à toute personne qui est un investisseur qualifié au sens de la Directive Prospectus, à condition que la dérogation à l'obligation de publier un prospectus pour les offres aux investisseurs qualifiés ait été transposée dans cet Etat Membre Concerné et qu'une telle offre ne nécessite pas la publication d'un prospectus dans cet Etat Membre.

Constellium
Nicolas Brun – Communications
Phone: +33 (0)1 73 01 46 13
nicolas.brun@constellium.com

Richard Ham – Investor Relations Europe
Paul Blalock – Investor Relations North America
investor-relations@constellium.com

Media relations Constellium Corporate
Aina Ramboatiana
Phone : +33 (0)1 80 50 53 11
aina.ramboatiana@clal2.com

Hill+Knowlton Strategies (Media & Investors)
Peter Poulos
Phone: +1 (212) 885 0588
peter.poulos@hkstrategies.com

A propos de Constellium

Constellium est un leader mondial dans le développement de produits aluminium innovants à forte valeur ajoutée, destinés à un large éventail de marchés et d'applications, parmi lesquels l'aéronautique, l'automobile et l'emballage. Constellium a généré un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros en 2012.

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué de presse peuvent constituer des déclarations prospectives au sens du «Private Securities Litigation Reform Act» de 1995. Ce communiqué est susceptible de contenir des «déclarations prospectives» relatives à notre activité, aux résultats de nos opérations, à notre situation financière, et à nos attentes ou hypothèses concernant des futurs événements ou conditions. Les déclarations prospectives sont reconnaissables au fait qu'elles contiennent des termes tels que ceux de la liste non-exhaustive ci-après : «croit», «s'attend à», «peut», «devrait», «approximativement», «prévoit», «estime», «a l'intention de», «projette», «vise», «probable», «fera», «ferait», «pourrait» et autres expressions analogues (ou leur tournure négative). Toutes les déclarations prospectives sont soumises à des risques et des incertitudes. De nombreux risques et incertitudes sont inhérents à notre industrie et à nos marchés. D'autres sont plus spécifiques à notre entreprise et à nos opérations. Ces risques et incertitudes comprennent, mais ne s'y limitent pas, ceux spécifiés dans le formulaire d'enregistrement F-1 le plus récent que nous avons déposé auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission, et décrits ponctuellement dans des rapports déposés ultérieurement. La survenue des événements décrits dans ce communiqué et l'obtention des résultats attendus, dépendent de nombreux événements, dont certains ne sont pas prévisibles ou sont hors de notre contrôle. De ce fait, les résultats effectifs sont susceptibles de différer matériellement des déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse. Constellium ne prend aucun engagement de mettre à jour publiquement ou de réviser toute déclaration prospective en raison d'une information nouvelle, d'événements futurs ou de tout autre motif, sauf dans les cas où la réglementation applicable l'impose.